

ENQUÊTE SOCIALE ET DE SANTÉ

OUTAOUAIS
1 9 9 8

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SOCIALE ET DE SANTÉ 1998 POUR LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS SONT PUBLIÉS SOUS FORME DE FICHES, CHACUNE CORRESPONDANT À UN DES THÈMES DE L'ENQUÊTE.

NOS FICHES

- Fiche 1 : Méthodes
- Fiche 2 : Caractéristiques sociales et socioéconomiques
- Fiche 3 : Usage du tabac
- Fiche 4 : Consommation d'alcool
- Fiche 5 : Consommation de drogues et autres substances psychoactives
- Fiche 6 : Alimentation : perceptions, pratiques et insécurité alimentaire
- Fiche 7 : Activité physique
- Fiche 8 : Poids corporel
- Fiche 9 : Comportements sexuels et utilisation du condom
- Fiche 10 : Orientation sexuelle et santé
- Fiche 11 : Divers comportements de santé propres aux femmes
- Fiche 12 : Perception de l'état de santé
- Fiche 13 : Problèmes de santé
- Fiche 14 : Problèmes auditifs et problèmes visuels
- Fiche 15 : Accidents avec blessures
- Fiche 16 : Santé mentale
- Fiche 17 : Idées suicidaires et parasuicides
- Fiche 18 : Incapacité et limitation d'activités
- Fiche 19 : Recours aux services des professionnels de la santé et des services sociaux**
- Fiche 20 : Recours aux hospitalisations, à la chirurgie d'un jour et aux services posthospitaliers
- Fiche 21 : Recours au service Info-Santé CLSC
- Fiche 22 : Consommation de médicaments
- Fiche 23 : Vaccination contre la grippe
- Fiche 24 : Famille et santé
- Fiche 25 : Environnement de soutien
- Fiche 26 : Travail et santé
- Fiche 27 : Environnement psychosocial au travail
- Fiche 28 : Couverture des frais de santé par un régime d'assurance privé
- Fiche 29 : Spiritualité, religion et santé

Recours aux services des professionnels de la santé et des services sociaux

Introduction

Les services de santé constituent un déterminant de la santé au même titre que les facteurs biologiques et socioéconomiques, les habitudes de vie et l'environnement physique et social. Les données de *l'Enquête sociale et de santé 1998*, même si elles ne présentent pas un portrait complet du recours aux services de santé, apportent un bon éclairage sur la capacité du système de santé et de services sociaux à répondre aux besoins de la population. L'enquête fournit des renseignements qui ne se retrouvent pas dans les banques de données provenant de fichiers administratifs. En effet, ceux-ci ne portent que sur certains types de professionnels de la santé, surtout les médecins, et contiennent très peu de renseignements sur les caractéristiques des utilisateurs.

Dans cette fiche, nous examinerons le taux de consultation des professionnels dans leur ensemble, puis nous distinguerons les consultations auprès des médecins de celles menées auprès d'autres types de professionnels. Les résultats seront présentés selon les caractéristiques démographiques des utilisateurs en lien avec certains indicateurs de l'état de santé de la population. Nous aborderons aussi brièvement la question relative au niveau de satisfaction des usagers.

Aspects méthodologiques

Les données concernant l'utilisation des services des professionnels de la santé sont tirées des sections III (recours aux services de santé ou aux services sociaux) et IX (questions sur les problèmes de santé déclarés) du questionnaire rempli par l'intervieweur (QRI). Les données analysées portent sur l'ensemble de la population.

La principale mesure utilisée est le taux de consultation, soit le pourcentage de la population qui s'est adressée à un professionnel de la santé ou des services sociaux au cours des deux semaines ayant précédé l'enquête. Quatorze questions (QRI16 à QRI29) permettent de dresser un inventaire des différents types de professionnels consultés au cours de cette période.

Plusieurs études ont démontré la présence de biais dans la mesure de l'utilisation des services de santé lorsque l'on fait appel à la mémoire des personnes qui participent à une enquête. Le fait d'utiliser la consultation au cours des deux semaines précédant l'enquête comme mesure du recours aux services, plutôt qu'une période de quatre, six ou douze mois comme c'est le cas dans d'autres enquêtes, a l'avantage de réduire les biais de mémoire. Par contre, elle ne permet pas d'évaluer l'ensemble de l'utilisation des services au cours d'un épisode de maladie, par exemple. Cette méthodologie entraîne donc une sous-estimation de l'importance de la consultation des médecins par rapport aux autres types de professionnels.

Résultats

Un résidant de l'Outaouais sur quatre a consulté au moins un professionnel de la santé au cours des deux semaines précédant l'enquête. Près de la moitié de ces personnes ont vu un médecin, 13 % sont entrées en contact avec un pharmacien et 12,5 % ont rendu visite à un dentiste. Environ 5 % des personnes ayant consulté ont eu recours aux services d'un optométriste et un pourcentage équivalent aux services d'une infirmière, tandis que 4 % ont requis les services d'un chiropraticien. Les consultations auprès des professionnels des autres catégories ont été moins fréquentes.

Parmi les personnes ayant vu un médecin au cours des deux semaines précédant l'enquête, une majorité a consulté en cabinet privé. Ceci est encore plus vrai en Outaouais (78 %) que dans l'ensemble du Québec (67 %). Les résidents de l'Outaouais ont un peu moins tendance à consulter un médecin spécialiste que la moyenne des québécois. Par ailleurs, 18 % des résidents de l'Outaouais ont dû parcourir plus de 20 kilomètres pour consulter un médecin généraliste, alors

que la proportion correspondante au Québec est de 9 %. L'Outaouais présente à cet égard un profil typique d'une région « éloignée », bien qu'il s'agisse d'une région « intermédiaire ».

Dans l'ensemble, le taux de consultation d'un professionnel de la santé en Outaouais est similaire à celui observé dans l'ensemble du Québec. Les femmes ont tendance à consulter dans une plus grande proportion que les hommes et les personnes plus âgées ont également tendance à consulter davantage (tableau 1). Ces résultats vont dans le même sens que ceux obtenus dans la plupart des enquêtes nord-américaines portant sur l'utilisation des services de santé.

Tableau 1 - Proportion de la population de tous âges ayant consulté au moins un professionnel de la santé au cours des deux semaines précédant l'enquête, selon le sexe et l'âge, Outaouais et Québec, 1998.

Consultation d'au moins un professionnel	% Outaouais 1998	% Québec 1998
Total	24,4	25,1
Hommes	18,9	21,1
Femmes	29,9	29,2
Groupe d'âge		
0 à 14 ans	23,8	22,4
15 à 24 ans	14,5*	19,2
25 à 44 ans	22,7	23,7
45 à 64 ans	27,9	28,3
65 ans et plus	38,5	34,5

* Estimation imprécise : à interpréter avec prudence.

Les résultats présentés au tableau 2 démontrent qu'une mauvaise perception de son état de santé, d'une part, et le fait de présenter au moins un problème de santé chronique, d'autre part, sont respectivement associés à un taux de consultation environ deux fois plus élevé. Par ailleurs, les personnes se déclarant en « bonne » santé dans notre région consultent moins les professionnels de la santé que celles qui se perçoivent en « très bonne » ou en « excellente » santé. Cette incongruité est difficile à expliquer, d'autant plus que le taux de consultation de cette catégorie de personnes est également plus faible que celui observé dans l'ensemble du Québec. La signification pratique de ce résultat est incertaine.

Tableau 2 - Proportion de la population de tous âges ayant consulté au moins un professionnel de la santé au cours des deux semaines précédant l'enquête, selon la perception de leur état de santé et la présence ou l'absence d'un problème chronique, Outaouais et Québec, 1998.

Variables	% Outaouais 1998	% Québec 1998
Perception de l'état de santé		
Excellent / Très bon	22,8	21,5
Bon	20,6 ¹	26,8 ¹
Moyen / Très mauvais	43,1	44,5
Problème chronique		
Aucun problème	15,5	15,5
Un problème et plus	31,4	33,7

Les pourcentages indexés du même exposant sont significativement différents pour des intervalles de confiance à 95 %.

Les taux de consultations médicales et les taux de consultations auprès des professionnels toutes catégories confondues sont présentés au tableau 3. Il n'existe aucune différence entre les taux observés en Outaouais et ceux observés dans l'ensemble du Québec. La tendance générale qu'ont les femmes à consulter davantage s'applique autant aux consultations médicales qu'à celles effectuées auprès des autres types de professionnels de la santé.

Tableau 3 - Proportion de la population de tous âges ayant consulté un professionnel de la santé au cours des deux semaines précédant l'enquête, selon le type de professionnel, par sexe, Outaouais et Québec, 1998.

Variables	% Outaouais 1998	% Québec 1998
Consultation d'un médecin		
Total	14,1	14,6
Hommes	10,4	12,1
Femmes	17,7	17,1
Consultation d'un autre professionnel		
Total	14,5	15,2
Hommes	10,9	12,7
Femmes	18,0	17,8

Près de trois quarts des personnes interrogées se sont dites « très satisfaites » ou « assez satisfaites » des services de santé offerts dans notre région. Les réponses obtenues en Outaouais et dans l'ensemble du Québec, à cet égard, sont assez semblables. Ces résultats correspondent également à ceux recueillis dans la plupart des enquêtes de satisfaction effectuées au cours des dernières années au Québec et dans les autres provinces canadiennes.

Conclusion

De façon générale, les données concernant le recours aux services des professionnels de la santé et des services sociaux par la population de l'Outaouais sont comparables à celles observées dans l'ensemble du Québec. Elles démontrent une consommation de services plus importante chez les femmes, chez les personnes qui se considèrent en moins bonne santé, chez les personnes ayant des problèmes de santé chroniques et chez les personnes âgées. Les consultations médicales représentent environ la moitié de l'ensemble des consultations et la population a eu recours deux fois plus souvent aux services d'un médecin généraliste qu'à ceux d'un médecin spécialiste.

Par ailleurs, les données régionales laissent entrevoir certains problèmes d'accès aux services médicaux. D'une part, les résidents de l'Outaouais ont tendance à consulter moins souvent un médecin spécialiste que l'ensemble des Québécois. Cette sous-consommation pourrait s'expliquer par une offre moins importante de services médicaux spécialisés dans la région. En effet, selon les données de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, le nombre de médecins spécialistes par tranche de population en Outaouais est d'environ 50 % inférieur à la moyenne provinciale. Ces renseignements ne tiennent cependant pas compte des médecins spécialistes ontariens qui dispensent des services à des résidents de l'Outaouais.

D'autre part, les résidents de l'Outaouais sont proportionnellement plus nombreux que ceux des autres régions périphériques et intermédiaires à devoir parcourir au moins 20 kilomètres pour rencontrer un médecin généraliste. Ce fait pourrait être attribuable à une plus grande dispersion de la population, puisque le nombre de médecins généralistes par tranche de population en Outaouais se situe par ailleurs dans la moyenne québécoise.

Plus de 78 % de toutes les consultations médicales en Outaouais ont lieu en « bureau privé », comparative-ment à 67 % dans l'ensemble du Québec. Ce résultat a de quoi surprendre car il est actuellement très difficile pour un « nouveau » patient et sa famille de trouver un

médecin de famille pratiquant en cabinet privé, particulièrement en Outaouais urbain. Cette contradiction apparente s'explique peut-être par le fait que les « cabinets privés » incluent, au sens de l'enquête, les cliniques sans rendez-vous. Selon la littérature nord-américaine, plusieurs médecins généralistes ont, au cours des dernières années, délaissé la pratique de la médecine familiale traditionnelle pour réorienter leur pratique vers le « sans rendez-vous ».

La tendance est relativement forte en Outaouais comparativement à l'ensemble du Québec. Toutes proportions gardées, la disponibilité des cliniques sans rendez-vous dans la région semble effectivement assez importante, particulièrement en zone urbaine. Pour les médecins, il s'agit d'un mode de pratique plus rémunérateur et moins exigeant sur les plans personnel et professionnel. Paradoxalement, ce mode de pratique répond aux attentes d'un grand nombre de patients, moins « fidélisés » à un seul médecin que ceux des générations précédentes et plus enclins à consulter sans délai, même s'ils doivent rencontrer un praticien qu'ils connaissent peu ou pas du tout.

Une partie importante des travaux de la Commission Clair a porté précisément sur la problématique de l'accès à des soins médicaux de première ligne continus et de bonne qualité. Le rapport de la Commission contient des recommandations concrètes visant à améliorer l'accessibilité aux soins d'un médecin de famille, notamment par la création de « groupes de médecine familiale » possédant des responsabilités bien définies dans le suivi d'une clientèle pré-déterminée.



RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX

DE L'OUTAOUAIS
DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE

ENQUÊTE SANTÉ QUÉBEC

OUTAOUAIS

1 9 9 8

Les résultats régionaux de
l'Enquête sociale et de santé 1998
sont publiés par la
Direction de la Santé publique de la
Régie régionale de la Santé et des Services
sociaux de l'Outaouais.

Toute reproduction est autorisée
à condition de mentionner la source.

ONT COLLABORÉ À CETTE PUBLICATION

Rédaction

Philippe Garvie
Jean-Pierre Courteau
Normand Trempe
Santé Québec

Infographie

Sylvie Bélisle

Pour toute information relative au contenu de cette fiche
ou pour obtenir d'autres numéros,
veuillez communiquer avec :

Philippe Garvie
agent de recherche

Tél. : (819) 776-7660, poste 7476
Courriel : philippe_garvie@ssss.gouv.qc.ca

104, rue Lois
Hull (Québec) J8Y 3R7

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-920780-91-3